

SCPI FRANCE INVESTIPIERRE

Mandat d'achat de part(s) Valable à compter de janvier 2024

- Réseau BNPP
 Autre Distributeur
 BNPP REIM France



MAFIMS-1

À remplir en MAJUSCULES Renseignements et documents à joindre - voir page "Conditions de validité"

Vous êtes déjà associé Non Oui Précisez votre Code Associé

► **SOUSCRIPTEUR** Propriétaire Nu-Propriétaire Indivision

Civilité Nom ou Raison sociale M Mme

Prénom ou SIRET Société

Date/Commune de naissance /

Département/Pays de naissance /

Nom de jeune fille

Représentant si société - Nom

Représentant si société - Prénom

Adresse Postale/Siège social N°

Complément Adresse

Code Postal/Ville /

Pays

Adresse fiscale, à remplir si différente de l'adresse postale

• Adresse Fiscale/Siège social N°

• Complément Adresse

• Code Postal/Ville /

• Pays

Téléphone (international) +

Email

Situation familiale Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Régime matrimonial Participation aux acquêts Communauté universelle
 Communauté réduite aux acquêts Séparation de biens

Profession occupée

Catégorie socio-professionnelle Cadre Commerçant, Artisan Profession libérale Sans profession
 Cadre dirigeant Employé(e) Etudiant(e) Retraité(e)

Secteur d'activité **Si vous êtes retraité(e), précisez votre profession et votre secteur d'activité antérieurs**

Administration publique, Enseignement Bâtiment, Immobilier Industrie, Transports
 Agriculture, Pêche Commerce d'art, Produits de Luxe Jeux, Casinos
 Association, ONG, Œuvres caritatives Énergie, Armement, Contrats et Marchés publics Profession libérale
 Assurance, Banque, Finance Négoce (produits financiers, énergie, matières premières), Import/Export Restauration, Hébergement, Spectacles
 Commerce de détail

► **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONVOCATION ÉLECTRONIQUE**

Je / nous (en cas de co-souscription) souhaite / souhaitons être convoqué(s) par courrier électronique aux assemblées générales (voir paragraphe "Assemblées Générales" en dernière page). La e-convocation sera envoyée à l'adresse email renseignée ci-dessus par le souscripteur. Si vous êtes déjà associé, ce choix annule et remplace votre option précédente. OUI NON

► **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

En cochant cette case, je/nous (en cas de co-souscription) consens/consentons à recevoir des sollicitations et offres commerciales de la part de BNP Paribas Real Estate Investment Management France (voir paragraphe "Protection des données personnelles" en dernière page)

En cochant cette case, je/nous (en cas de co-souscription) consens/consentons à recevoir des sollicitations et offres commerciales relatives à des produits et services de la part d'autres entités du groupe BNP Paribas (voir paragraphe "Protection des données personnelles" en dernière page)

PARAPHE(S)

SCPI FRANCE INVESTIPIERRE

Mandat d'achat de part(s) Valable à compter de janvier 2024



MAFIMS-2

À remplir en MAJUSCULES Renseignements et documents à joindre - voir page "Conditions de validité"

► CO SOUSCRIPTEUR A remplir en cas de souscription conjointe ou par un couple

Civilité Nom M Mme

Prénom

Date/Commune de naissance /

Département/Pays de naissance /

Nom de jeune fille

Je suis domicilié(e) à l'adresse du souscripteur (dans le cas contraire, n'oubliez pas de renseigner votre adresse ci-dessous)

Adresse Postale N°

Complément Adresse

Code Postal/Ville /

Pays

Téléphone (international) +

Situation familiale Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Régime matrimonial Participation aux acquêts Communauté universelle Communauté réduite aux acquêts Séparation de biens

Profession occupée

Catégorie socio-professionnelle Cadre Cadre dirigeant Commerçant, Artisan Employé(e) Profession libérale Etudiant(e) Sans profession Retraité(e)

Secteur d'activité Si vous êtes retraité(e), précisez votre profession et votre secteur d'activité antérieurs

Administration publique, Enseignement Bâtiment, Immobilier Industrie, Transports

Agriculture, Pêche Commerce d'art, Produits de Luxe Jeux, Casinos

Association, ONG, Œuvres caritatives Énergie, Armement, Contrats et Marchés publics Profession libérale

Assurance, Banque, Finance Négoce (produits financiers, énergie, matières premières), Import/Export Restauration, Hébergement, Spectacles

Commerce de détail

MANDAT D'ACHAT FRANCE INVESTIPIERRE - 01/01/2024

PARAPHE(S)



SCPI FRANCE INVESTIPIERRE

Mandat d'achat de part(s) Valable à compter de janvier 2024



MAFIMS-3

À remplir en MAJUSCULES Renseignements et documents à joindre - voir page "Conditions de validité"

Vous êtes déjà associé Non Oui Précisez votre Code Associé

USUFRUITIER A remplir en cas de souscription en démembrement

Civilité Nom ou Raison sociale M Mme

Prénom ou SIRET Société

Date/Commune de naissance /

Département/Pays de naissance /

Nom de jeune fille

Représentant si société - Nom

Représentant si société - Prénom

Adresse Postale/Siège social N°

Complément Adresse

Code Postal/Ville /

Pays

Adresse fiscale, à remplir si différente de l'adresse postale

• Adresse Fiscale/Siège social N°

• Complément Adresse

• Code Postal/Ville /

• Pays

Téléphone (international) +

Email

Situation familiale Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Régime matrimonial Participation aux acquêts Communauté universelle

Communauté réduite aux acquêts Séparation de biens

Profession occupée

Catégorie socio-professionnelle Cadre Commerçant, Artisan Profession libérale Sans profession

Cadre dirigeant Employé(e) Etudiant(e) Retraité(e)

Secteur d'activité Si vous êtes retraité(e), précisez votre profession et votre secteur d'activité antérieurs

Administration publique, Enseignement Bâtiment, Immobilier Industrie, Transports

Agriculture, Pêche Commerce d'art, Produits de Luxe Jeux, Casinos

Association, ONG, Œuvres caritatives Énergie, Armement, Contrats et Marchés publics Profession libérale

Assurance, Banque, Finance Négoce (produits financiers, énergie, matières premières), Import/Export Restauration, Hébergement, Spectacles

Commerce de détail

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONVOCATION ÉLECTRONIQUE

Je / nous (en cas de co-souscription) souhaite / souhaitons être convoqué(s) par courrier électronique aux assemblées générales (voir paragraphe "Assemblées Générales" en dernière page). La e-convocation sera envoyée à l'adresse email renseignée ci-dessus par le souscripteur. Si vous êtes déjà associé, ce choix annule et remplace votre option précédente. OUI NON

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En cochant cette case, je/nous (en cas de co-démembrement) consens/consentons à recevoir des sollicitations et offres commerciales de la part de BNP Paribas Real Estate Investment Management France (voir paragraphe "Protection des données personnelles" en dernière page)

En cochant cette case, je/nous (en cas de co-démembrement) consens/consentons à recevoir des sollicitations et offres commerciales relatives à des produits et services de la part d'autres entités du groupe BNP Paribas (voir paragraphe "Protection des données personnelles" en dernière page)

PARAPHE(S)

SCPI FRANCE INVESTIPIERRE

Mandat d'achat de part(s) Valable à compter de janvier 2024



MAFIMS-4

À remplir en MAJUSCULES Renseignements et documents à joindre - voir page "Conditions de validité"

► CO USUFRUITIER

A remplir en cas d'usufruit par un couple

Civilité Nom	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme	
Prénom		
Date/Commune de naissance		/
Département/Pays de naissance		/
Nom de jeune fille		
<input type="checkbox"/> Je suis domicilié(e) à l'adresse de l'usufruitier (dans le cas contraire, n'oubliez pas de renseigner votre adresse ci-dessous)		
Adresse Postale	N°	
Complément Adresse		
Code Postal/Ville		/
Pays		

Téléphone (international) +

 Situation familiale Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

 Régime matrimonial Participation aux acquêts Communauté universelle

 Communauté réduite aux acquêts Séparation de biens

Profession occupée

 Catégorie socio-professionnelle Cadre Commerçant, Artisan Profession libérale Sans profession

 Cadre dirigeant Employé(e) Etudiant(e) Retraité(e)

Secteur d'activité Si vous êtes retraité(e), précisez votre profession et votre secteur d'activité antérieurs

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Administration publique, Enseignement | <input type="checkbox"/> Bâtiment, Immobilier | <input type="checkbox"/> Industrie, Transports |
| <input type="checkbox"/> Agriculture, Pêche | <input type="checkbox"/> Commerce d'art, Produits de Luxe | <input type="checkbox"/> Jeux, Casinos |
| <input type="checkbox"/> Association, ONG, Œuvres caritatives | <input type="checkbox"/> Énergie, Armement, Contrats et Marchés publics | <input type="checkbox"/> Profession libérale |
| <input type="checkbox"/> Assurance, Banque, Finance | <input type="checkbox"/> Négoce (produits financiers, énergie, matières premières), Import/Export | <input type="checkbox"/> Restauration, Hébergement, Spectacles |
| <input type="checkbox"/> Commerce de détail | | |



MAFIMS-6

À COMPLÉTER PAR LE CONSEILLER

Uniquement et obligatoirement pour les clients BNP PARIBAS
ou BNPP REIM France ou d'un autre distributeur

À remplir en MAJUSCULES

Valable à compter de janvier 2024

- BCEF Retail
- BCEF Banque Privée France
- BCEF Entreprises
- BNP Paribas REIM France
- Autre Distributeur
- Uniquement en cas d'achat via BCEF Banque Privée :
- Parcours avec Conseil
- Parcours sans Conseil

▶ CLIENT - COMPTE D'INSTRUMENTS FINANCIERS BNP PARIBAS

Pour information du teneur de compte et mise à jour du compte titres (CIF BNP Paribas).

CODE BANQUE	<input type="text"/>	CODE GUICHET	<input type="text"/>
NUMÉRO de COMPTE	<input type="text"/>	CLÉ RIB	<input type="text"/>
TITULAIRE	<input type="text"/>		

▶ SI CONSEILLER BCEF RETAIL

CODE AGENCE	<input type="text"/>	CODE TERRITOIRE	<input type="text"/>
NOM DE L'AGENCE	<input type="text"/>		

▶ SI CONSEILLER BCEF BANQUE PRIVÉE FRANCE

CODE CENTRE BPF	<input type="text"/>
NOM DU CENTRE BPF	<input type="text"/>

▶ SI CONSEILLER BCEF ENTREPRISES

CODE CENTRE D'AFFAIRES	<input type="text"/>
NOM DU CENTRE D'AFFAIRES	<input type="text"/>

▶ COORDONNÉES DU CONSEILLER OU DISTRIBUTEUR

SOCIÉTÉ	<input type="text"/>
NOM DU CONSEILLER	<input type="text"/>
PRÉNOM DU CONSEILLER	<input type="text"/>
EMAIL	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE <small>(international)</small>	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
CODE POSTAL/VILLE	<input type="text"/> / <input type="text"/>

Signature du conseiller ou distributeur



SCPI FRANCE INVESTIPIERRE

Mandat d'achat de part(s) Valable à compter de janvier 2024

À remplir en MAJUSCULES - Renseignements et documents à joindre - voir en dernière page

ESTIMATION DES FRAIS ET COÛTS LIÉS À L'ACHAT ENVISAGÉ

Nous attirons votre attention sur le fait que cette estimation vous est communiquée uniquement à titre informatif et n'est valable qu'à la date et à l'heure de l'émission du présent document.

Achat envisagé par
pour un montant maximum envisagé de€ (commission de cession et droit d'enregistrement inclus), représentant parts maximum. Simulation des frais et charges calculés sur la base du montant maximum d'achat envisagé tel que renseigné en page 5 de ce mandat par le/les donneurs d'ordre.

1. Montant des frais estimés

Estimation des frais pour votre montant maximum d'achat envisagé	Frais liés aux services d'investissement		Rétrocessions	Frais liés à l'instrument financier		Total des frais pour la 1 ^{ère} année suite à l'achat envisagé
	Frais uniques*	Frais récurrents**	Frais uniques*	Frais uniques*	Frais récurrents**	
	Frais d'achat	Droits de garde	Commission (part distributeur) ⁽¹⁾	Commission de cession et Droit d'enregistrement (part producteur) ⁽¹⁾	Frais courants ^{(1) (2)}	
Montant en %	0,0 %	0,0 %	%	%	1,67 %	10,6 % ⁽²⁾
Montant en euros						

(1) Calculés sur le montant de l'achat maximum envisagé. Tous les frais indiqués ci-dessus sont exprimés en % du montant total investi par l'épargnant, le prix d'achat par part inclut les frais uniques de souscription.

(2) Les frais supportés par l'épargnant la première année s'élèvent ainsi à 8,93 % + 1,67 % = 10,60 % puis sont réduits chaque année aux seuls frais courants. Veuillez noter que le taux indiqué ici - 10,6 % - reprend celui que vous trouverez sur le Document d'Informations Clés (DIC) du fonds.

* Frais uniques : frais perçus une seule fois à la souscription.

Ces frais s'élèvent à 8,93 % du montant total investi (prix d'achat) dont 4,76 % de droits d'enregistrement, soit 9,80 % du prix d'exécution (ou prix net vendeur) dont 5 % de droits d'enregistrement sur le prix d'exécution. Ils correspondent à la commission de souscription destinée à rémunérer les frais liés à la commercialisation et à l'animation du marché des parts de la SCPI et avancés par la Société de Gestion. La SCPI perçoit la souscription puis reverse la commission de souscription à la Société de Gestion avec la TVA, la TVA étant par la suite récupérée par la SCPI. L'épargnant n'a pas à supporter la TVA sur la commission de souscription. Veuillez noter que la commission de souscription est payable lors de la première année et est comprise dans le prix de souscription.

** Frais récurrents : frais courants perçus chaque année de détention.

Ces frais s'élèvent à 1,67 % et ont été calculés sur les comptes arrêtés au 31/12/2022. Ils correspondent à la commission de gestion versée à la Société de Gestion sur les loyers perçus, aux frais de transactions (0,54 %) et aux frais immobiliers liés à la vie de la SCPI (1,12 %) tels que les taxes foncières, les assurances des immeubles, l'entretien du patrimoine etc. Ils sont déduits du résultat de la SCPI ; l'épargnant reçoit ainsi un revenu trimestriel net de ces frais.

Frais liés aux services : Ensemble des coûts et charges associés aux services d'investissement qui vous sont fournis. Il s'agit des frais d'achat des parts de la SCPI et des droits de garde le cas échéant.

Rétrocessions : Part de la commission de cession que la société de gestion de la SCPI rétrocède, le cas échéant, au distributeur au titre des parts de la SCPI qu'il commercialise auprès de ses clients, dans le cadre de son activité de placement.

Frais liés à l'instrument financier : Ensemble des coûts et charges associés à la création et à la gestion de la SCPI.

2. Illustration de l'impact des frais sur le rendement

La période de détention recommandée des parts de cette SCPI est de 10 ans.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour différentes périodes de détention telles que mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Ces coûts sont calculés selon la même méthode que celle appliquée dans le Document d'Informations Clés (DIC) en rubrique 4 "Que va me coûter cet investissement".

Durée de détention	1 an année de l'achat envisagé	5 ans	10 ans
Coûts totaux en euros calculés sur le montant maximum de l'achat envisagé			
Coûts totaux en % de l'investissement réalisé	10,60 %	17,26 %	25,59 %

La première année, les frais correspondent à 10,6 % du montant de l'investissement envisagé.

A partir de la seconde année, vos frais correspondront uniquement aux frais récurrents, soit 1,67 % par an de l'investissement envisagé. Ces frais sont supportés directement par la SCPI ; vous recevrez donc une distribution de revenus nets de ces frais.

Ainsi, sur une période de détention recommandée de 10 ans, vos frais annuels seront en moyenne de € par an, soit % de l'investissement envisagé, étant ici précisé que ces coûts sont susceptibles de varier dans le temps.

3. Glossaire

Frais uniques

Frais d'entrée et de sortie supportés par l'investisseur quand il acquiert ou cède des parts de SCPI.

La **commission de cession** est fixée à 4%HT maximum auxquels s'ajoute le droit d'enregistrement de 5% (avec un minimum de souscription de 25 € par déclaration). Elle comprend la rétrocession éventuellement versée au distributeur au titre de la commercialisation des parts de la SCPI auprès de ses clients. Aucune commission n'est perçue par la société de gestion sur les **cessions de parts** de SCPI : le prix de cession (ou **valeur de retrait**) correspond au prix de souscription du moment diminué de la commission de souscription hors taxe.

Cession de parts de SCPI - Le prix d'exécution correspond au montant net par part revenant au vendeur, le droit d'enregistrement et la commission de cession étant à la charge de l'acquéreur. En cas de plus-value de cession, l'impôt sera prélevé sur ce montant et versé directement au Trésor Public.

Frais récurrents

Frais supportés par l'investisseur au titre de la détention des parts de la SCPI : frais acquittés directement par la SCPI, les revenus distribués sont donc nets de ces frais.

Les **frais courants comprennent** :

Les frais et coûts de gestion et de fonctionnement de la SCPI : il s'agit de la commission de gestion perçue par la société de gestion pour l'administration de la SCPI, des frais de transactions et des frais immobiliers tels que les taxes foncières, les assurances des immeubles, les frais d'entretien du patrimoine, les frais d'expertises immobilières, les frais des commissaires aux comptes, etc.

Pour les frais liés au service, les parts de SCPI sont détenues au nominatif chez BNP Paribas REIM France, société de gestion de la SCPI qui ne perçoit pas de droits de garde.

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Le présent mandat d'achat signé est à adresser à BNP Paribas Reim France - 50 cours de l'Île Seguin - CS 50280 - 92650 Boulogne Billancourt Cedex par courrier.

Le mandat doit être correctement rempli et les renseignements et documents fournis, selon votre situation. Si vous êtes client de BNP Paribas, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller en agence.

Le montant total de l'ordre d'achat doit être couvert par virement au compte spécifique ouvert au nom de la SCPI chez BNP Paribas (qui ne porte pas intérêts) à l'ordre de la SCPI qui le remettra sur ce compte. BNP Paribas Reim France restituera au donneur d'ordre l'éventuelle différence après exécution de l'ordre ou la totalité de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

Si les fonds proviennent d'une banque située hors de l'Union Européenne, il devra être fourni une copie recto/verso d'une seconde pièce d'identité en cours de validité (passeport,...).

À noter que la couverture de l'ordre d'achat par encaissement des fonds correspondants conditionne la validité de cet ordre.

► RAPPEL

La modification d'un ordre d'achat entraîne la perte de son rang lorsque

la quantité de parts est augmentée	le sens de l'ordre est modifié	le prix est diminué
------------------------------------	--------------------------------	---------------------

► RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS A FOURNIR

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la corruption, le financement du terrorisme et les embargos à caractère financier, ainsi qu'en application de la Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers 2 (MIF 2), l'exécution de l'ordre peut être subordonnée à des renseignements complémentaires à fournir. **Au minimum, en cas de transmission d'un mandat directement à BNP Paribas REIM France et préalablement à la réalisation de votre opération d'investissement, pour tout 1^{er} achat ou si votre dernier achat a été réalisé depuis plus d'un an, un questionnaire de connaissance de la clientèle** devra être transmis pour analyser votre situation et vous délivrer des conseils personnalisés en matière d'investissement, le cas échéant. Vous serez contacté(s) par un collaborateur de BNP PARIBAS REIM France en vue de vous en transmettre les résultats. Ce questionnaire est disponible sur le site www.reim.bnpparibas.fr.

LA SOCIÉTÉ DE GESTION OU LE COMMERCIALISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES COMPLÈMENTS D'INFORMATION OU DES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES SELON LA SITUATION DE L'ACQUÉREUR. Pour mémoire, la souscription aux parts de cette SCPI n'est pas autorisée aux US Person.

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES	POUR LES PERSONNES MORALES (y compris les structures privées à but non lucratif : organisations internationales, organisations non-gouvernementales, associations locales, fondations, charités, organisations religieuses ou politiques,...)**
<p>Mineurs et incapables : mandat à établir au nom du mineur ou de l'incapable avec mention de sa situation juridique et signature du représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile (signature du père et de la mère pour le mineur, autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille pour les mineurs sous tutelle judiciaire ou le majeur sous tutelle). Pour le majeur sous curatelle, signature par l'acheteur et son curateur, qui doit justifier de sa qualité.</p> <p>Usufruit / nue-propriété : signature par l'(les) usufruitier(s) et le(s) nu-propriétaire(s).</p> <p>Indivision : signature par tous les membres de l'Indivision. Pour chaque indivisaire, préciser : état civil complet avec date, code postal et commune/pays de naissance, adresse complète et adresse fiscale si différente de l'adresse postale, régime et statuts fiscaux, quote-part de l'indivision et désignation du représentant auquel seront adressés tous les courriers.</p> <p>Indice d'américanité : dans le cas où vous remplissez au moins un des critères mentionnés ci-dessous, vous êtes considéré comme une US Person et à ce titre, vous ne pourrez pas souscrire à ce produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Être né aux Etats-Unis Être titulaire d'un passeport américain ou d'une carte verte Faire une déclaration d'impôts aux Etats-Unis ou conjointe avec une US Person Avoir une adresse ou une boîte postale aux Etats-Unis Détenir un numéro de téléphone américain Avoir un RIB d'un compte ouvert aux Etats-Unis <p>Joindre</p> <p>Dans tous les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si l'investissement par apport personnel est supérieur à 15 k€ (*), préciser l'origine des fonds. Pour un montant supérieur à 30 k€, un justificatif de l'origine des fonds finançant l'achat doit être fourni. Copie de l'ordre de virement des fonds finançant l'investissement (*) Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité de chaque signataire Copie d'un justificatif de domicile de moins d'un an (factures d'un fournisseur d'énergie, d'eau ou de téléphonie) de chaque signataire, pour un premier investissement auprès de BNP Paribas REIM France Un RIB/IBAN (*) ; en cas de démembrement, joindre le RIB/IBAN du nu-propriétaire et de l'usufruitier En cas d'indivision, joindre le RIB/IBAN de l'indivision. <p>S'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les « Non Résident », joindre un certificat de conformité fiscale Procuration, acte de tutelle, acte de curatelle, autorisation du juge des tutelles, extrait de délibération du conseil de famille 	<p>Joindre</p> <p>Dans tous les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un justificatif de l'origine des fonds finançant l'achat et une copie de l'ordre de virement des fonds finançant l'investissement (*) Statuts à jour certifiés conformes Extrait kbis de moins de trois mois ou documents légaux d'enregistrement de moins de trois mois Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du (des) signataire(s) autorisé(s) et des personnes physiques bénéficiaires effectifs qui exercent un pouvoir effectif sur la structure ou détiennent au moins 10 % de son capital ou des droits de vote, accompagnée(s) de la déclaration correspondante (document disponible sur demande auprès de la société de gestion). En cas de détention indirecte, un organigramme détaillant l'actionariat devra être fourni Justificatifs du pouvoir du (des) signataire(s) autorisé(s) Formulaire d'auto-certification FATCA-AEOI pour un premier investissement auprès de BNP Paribas REIM France (document disponible sur demande auprès de la société de gestion) Formulaire MSCQ (document disponible sur demande auprès de la société de gestion) RIB/IBAN (*) <p>S'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> Structures patrimoniales - Bénéficiaires Effectifs Non Résidents : joindre un certificat de conformité fiscale Après souscription, informer la société de gestion de tout changement en capital ou des bénéficiaires effectifs <p>Indice d'américanité : dans le cas où la Personne Morale remplit au moins un des critères mentionnés ci-dessous, elle est considérée comme une US Person et à ce titre, elle ne pourra pas souscrire à ce produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une adresse géographique aux Etats-Unis Un lieu d'immatriculation (statut juridique) mentionné dans le « certificat d'immatriculation » aux Etats-Unis (siège social) ou tout autre indice applicable aux personnes physiques (voir § ci-contre) <p>Associations : joindre un exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'Etat, dans le cas d'une association reconnue d'utilité publique.</p> <p>** Structures patrimoniales, sociétés cotées, sociétés régulées, filiales françaises d'une banque étrangère, fonds, banques, administrations supranationales, fondations, banques centrales : contacter la société de gestion pour définir les documents complémentaires à joindre éventuellement.</p>

(*) Les fonds doivent provenir comme le compte bancaire sur lequel seront crédités les revenus d'un organisme financier établi dans un état signataire de l'accord sur l'Espace Economique Européen (Etats membres de l'UE - à l'exception de la Lettonie et de Chypre - ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) ou dans un pays équivalent (Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Corée du Sud, Hongkong, Japon, Singapour et Suisse) ; sinon, contacter la société de gestion avant toute opération.

POUR TOUTE INFORMATION CONCERNANT L'ÉTAT DU REGISTRE OU PLUS GÉNÉRALEMENT LA SCPI, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE INTERNET WWW.REIM.BNPPARIBAS.FR OU CONTACTER LA SOCIÉTÉ DE GESTION : BNP PARIBAS REIM FRANCE - 50 COURS DE L'ÎLE SEGUIN - CS 50280 - 92650 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX. TEL : 01 55 65 23 55

LES DONNEURS D'ORDRE SERONT INFORMÉS DE L'EXÉCUTION DE LEUR ORDRE PAR COURRIER PAR BNP PARIBAS REIM FRANCE.

► ASSEMBLÉES GÉNÉRALES – CONVOCATION ET VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Vous pouvez opter pour la convocation électronique aux assemblées générales (choix proposé ci-avant dans le formulaire) : vous recevrez le dossier de convocation et de vote aux assemblées par voie électronique et non plus par voie postale ; vous pourrez alors également voter par voie électronique.

La convocation par voie électronique : 15 jours minimum avant la date de réunion de l'Assemblée, vous recevrez un courriel de convocation sur l'adresse électronique que vous aurez communiquée. Vous devrez vous assurer que ces courriels ne sont pas classés comme « courrier indésirable » - ou spams - de votre boîte de réception électronique. En suivant les consignes, vous pourrez accéder aux documents relatifs à cette assemblée (avis de convocation, rapports, projets de résolutions,...) et **voter en ligne**, selon un délai qui y sera précisé, en suivant les consignes qui y seront indiquées, sans avoir donc à vous déplacer à la poste pour envoyer le formulaire de vote. A l'issue de votre vote, vous pourrez télécharger ou consulter, directement depuis le site de réponse en ligne, la prise en compte et le détail de vos votes. Ce choix sera appliqué à l'ensemble des SCPI gérées par BNP Paribas REIM France dans lesquelles vous détenez des parts au jour du choix ainsi que pour toutes les parts qui pourraient être acquises ultérieurement. A tout moment, vous pouvez décider de revenir sur ce choix en informant BNP Paribas REIM France, par lettre recommandée avec avis de réception, de votre décision soit d'opter soit de ne plus opter pour la convocation électronique. Vous êtes invité(s) à consulter la notice détaillant les conditions de mise en œuvre du processus de convocation et de vote électronique disponible sur le site www.reim.bnpparibas.fr.

Si vous choisissez de ne pas opter pour la convocation électronique : vous continuerez à recevoir vos convocations aux assemblées par voie postale. Vous pouvez toutefois préciser votre adresse électronique à la société de gestion afin de vous permettre de vous connecter à votre Espace Associé personnel SCPI, à partir du site www.reim.bnpparibas.fr. Vous y retrouverez notamment vos participations, vos distributions, vos documents fiscaux, vos informations administratives et toutes autres informations concernant vos SCPI.

Tout changement d'adresse électronique devra être signalé sans délai à la société de gestion et au plus tard vingt jours avant une assemblée pour être prise en compte. A défaut, elle prendra effet à l'assemblée suivante se tenant sur 1^{ère} convocation.

► PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

BNP Paribas REIM France traite les informations relatives aux souscripteurs qui lui ont été communiquées par eux ou par le distributeur afin de permettre d'exécuter ses obligations en vertu de la présente souscription. Ces informations constituent des « données personnelles ». BNP Paribas REIM France traite ces données personnelles conformément à la Notice de Protection des Données accessible en ligne via le site www.reim.bnpparibas.fr - rubrique « Protection des Données Personnelles ». La Notice de Protection des Données contient l'information légalement requise à l'égard des souscripteurs en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles par BNP Paribas REIM France dans le cadre de leur souscription, et notamment des explications sur les droits des souscripteurs (notamment leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition au traitement à des fins de prospection et un droit de donner des directives relatives à l'utilisation de leurs données à caractère personnel après leurs décès ainsi que, dans certaines circonstances, un droit à l'effacement, à la limitation du traitement, à la portabilité des données et un droit de s'opposer à d'autres formes de traitement) et les obligations de BNP Paribas REIM France à cet égard.